



RAPPORT ANNUEL

Année scolaire 2017-2018



REMERCIEMENTS

Je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école, spécifiquement aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien, aux éducatrices, aux techniciens pour leur dévouement, leur engagement et leur précieuse collaboration à faire progresser nos élèves tout au long des nombreux projets vécus à travers le projet éducatif et à la convention de gestion et de réussite éducative.

En terminant, je tiens à remercier notre présidente, madame Marie-Claude Santerre, pour son engagement et sa disponibilité.

Mireille Boudreault
Directrice

Rapport annuel

Première partie : Le bilan de l'établissement

Présentation de l'établissement

L'école La Roseraie est située dans un quartier résidentiel de Varennes. Elle dessert une population de 283 élèves de la maternelle à la sixième année. Il y a 93 % des élèves qui habitent près de l'école et qui sont marcheurs. Néanmoins, 7 % de la clientèle, c'est-à-dire 21 élèves, sont transportés par autobus.

L'école se classe au rang décile « 1 » de l'échelle provinciale de l'indice socio-économique. Elle occupe une place prépondérante dans la majorité des familles et cela a un effet positif sur la réussite scolaire et sur le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le personnel enseignant

Le personnel enseignant compte dans ses rangs 19 enseignants expérimentés, répartis dans 13 classes, incluant les 5 spécialistes (anglais, musique, éducation physique et art dramatique).

Le personnel du service de garde

Le personnel du service de garde accueille 268 élèves, encadrés par un technicien en service de garde et 11 éducatrices. Plusieurs ateliers et jeux coopératifs sont offerts tous les jours et ce, pendant les différentes périodes de la journée. Nous donnons également la priorité aux jeux extérieurs durant toute l'année quand la température le permet.

Le midi, nous offrons le service de traiteur. Également, nous avons un service des dîneurs bonifié intégré au service de garde. Cela permet des activités structurées, un encadrement plus rigoureux, un ratio de 1/20 et une meilleure communication entre le service de garde et la famille. Le service de garde offre, aux élèves inscrits, les mêmes avantages pour tous sans exception.

Lors de nos 12 journées pédagogiques à l'école, une moyenne de 65 enfants se sont inscrits à chacune des journées pédagogiques.

Le personnel des services complémentaires

L'équipe des services complémentaires peut compter sur une orthopédagogue à 5 jours/semaine, une psychoéducatrice à 1 journée/semaine, une psychologue à 1 journée/semaine et une éducatrice spécialisée à 30 heures/semaine.

Il faut ajouter à cela la collaboration du CSSS avec l'aide d'une infirmière à 1 journée/semaine, d'une hygiéniste dentaire et d'un intervenant social.

Personnel administratif et personnel de soutien

Pour compléter notre équipe, il y a la secrétaire, le concierge de jour et de soir et la direction.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Nous avons 38 élèves qui ont un plan d'intervention avec des besoins particuliers sur le plan scolaire ou comportemental.

Des ajouts de services en éducation spécialisée ont été mis en place au préscolaire afin de répondre aux besoins des élèves.

Des ateliers de tutorat et des activités multi âges ont été mis en place en cours d'année. Ils avaient pour objectif de faire côtoyer les jeunes et les moins jeunes dans un esprit d'entraide et de coopération sur le plan des apprentissages et de la socialisation (1^{re} à la 6^e année).

Nous avons aussi investi tout près de 6 000 \$ pour l'achat de livres de lecture à la bibliothèque et en documentation littéraire jeunesse pour les classes.

Des ateliers destinés aux parents du préscolaire et du premier cycle ont été offert de concert avec deux autres écoles de Varennes afin de soutenir les parents dès le début du parcours scolaire.

L'année scolaire s'est terminée avec un budget équilibré pour le fonctionnement de l'école ainsi qu'au service de garde.

Bilan de mise en œuvre : convention de gestion et de réussite éducative

Cette année, nous étions à l'an VIII de la mise en place de la convention de gestion et de réussite éducative par l'équipe-école.

Elle précise les moyens mis en place, par l'établissement, pour atteindre les 5 buts fixés par le Ministre. Elle doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part, avec la convention de partenariat et le plan stratégique de la Commission scolaire et, d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

Nous vous présentons quelques informations qui vous permettront d'avoir une vue d'ensemble sur la convention.

BUTS DU MINISTRE	ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF	OBJECTIF MESURABLE
1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. 1.1 Diplomation et qualification 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	1.1 L'école vise à développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait. 1.2 Intervenir auprès des élèves lors des transitions d'une année à l'autre afin de favoriser leur cheminement scolaire.	1.1 D'ici la fin juin 2018, améliorer le résultat final des élèves en mathématiques dans la compétence RÉSOUDRE. 1.2 D'ici la fin juin 2018, tenir au moins quatre activités qui permettent aux élèves de vivre des transitions harmonieuses.
2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.1 Lecture 2.2 Écriture	2.1 L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs. 2.2 L'école vise à développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	2.1 D'ici la fin juin 2018, augmenter le résultat final chez les élèves, en lecture, à la fin de chacun des cycles. 2.2 D'ici la fin juin 2018, augmenter de la moyenne du résultat final chez les élèves, en écriture, à la fin de chacun des cycles.
3. L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	3. L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.	3. D'ici la fin juin 2018, augmenter le résultat sommaire moyen des élèves à risque et EHDAA en français.

BUTS DU MINISTRE	ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF	OBJECTIF MESURABLE
4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. 4.1 Sécurité des établissements 4.2 Saine alimentation 4.3 Mode de vie physiquement actif	4.1 L'école vise à développer chez l'élève le respect envers toute personne. 4.2 L'école vise à procurer aux élèves un environnement sain et sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé. 4.3 L'école vise à procurer aux élèves un environnement sain et sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé.	4.1 D'ici la fin juin 2018, diminuer le nombre d'élèves intimidateurs en améliorant les habiletés de résolution de conflits chez les élèves. 4.2 D'ici la fin juin 2018, organiser un minimum de 4 activités relatives au volet des saines habitudes alimentaires. 4.3 D'ici la fin juin 2018, maintenir le taux de réussite aux épreuves communes de course en 2e et 4e année et augmenter ceux en 6e année.
5. L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.	5. Dans le cheminement de l'élève, le sensibiliser aux domaines de développement professionnel.	5. D'ici la fin juin 2018, les élèves du 3^e cycle auront vécu au moins une activité en approche orientante.

Bilan de mise en œuvre : plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative

<u>But du Ministre</u> 1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. 1.1 Diplomation et qualification <u>A. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	<u>Cibles</u> Augmenter les résultats de 2016-2017 qui étaient : 1^{er} cycle- 79,1 % 2^e cycle- 78,4 % 3^e cycle- 81,25%
<u>Moyens mis en place</u> - Utilisation systématique dans chaque classe du référentiel pour l'enseignement de la compétence RÉSOUTRE en mathématique. - Fait davantage de situations d'application et de validation (étapes de résolution de problèmes) en classe.	
<u>Résultats obtenus</u> Résultats en 2015-2016 en résoudre : 1^{er} cycle- 77,3 % 2^e cycle- 73,5 % 3^e cycle- 77,7 % Résultats 2016-2017 en résoudre: 1^{er} cycle- 79,1 % 2^e cycle- 78,4 % 3^e cycle- 81,25% Résultats 2017-2018 en résoudre : 1^{er} cycle- 82% 2^e cycle- 81% 3^e cycle- 80%	<u>Commentaires</u> Le référentiel a grandement été utilisé. Son utilisation est à poursuivre et sa pertinence est pour tous les niveaux. Les étapes de résolution de problèmes ont été suivies par tous les cycles. La modélisation a été plus importante et les élèves davantage guidés. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification <u>A. Orientation du projet éducatif de l'école</u> Intervenir auprès des élèves lors des transitions d'une année à l'autre afin de favoriser leur cheminement scolaire.	<u>Cibles</u> Réaliser 4 activités permettant aux élèves de vivre des transitions harmonieuses.
<u>Moyens mis en place</u> -L'accueil des parents et des enfants du préscolaire pour la clientèle de l'année suivante. -Passage préscolaire-primaire : rencontres du comité secteur -Transmettre les informations des élèves d'un niveau à l'autre. -Passage primaire-secondaire : rencontres, visite de la direction/enseignants, visite à l'école secondaire.	

<u>Résultats obtenus</u>	<u>Commentaires</u>
Nous avons dépassé la cible.	Rentrée progressive au préscolaire Des activités facilitant le passage du préscolaire vers le primaire ont été faites. - Visite des classes de première année - Rencontre avec les enseignantes - Participation aux récréations Des ateliers de maternelle ont été utilisés en classe au début de l'année en première. Évaluation de la compétence « communication orale » seulement pour la première étape en 1^{re} année. Des activités facilitant le passage vers le secondaire ont été faites. - Visite de l'école secondaire Le Carrefour (très sécurisant) - Utilisation de l'agenda à la façon de secondaire - Code de correction commun 3^e cycle - Utilisation des casiers et du matériel scolaire à la façon du secondaire durant la dernière étape de la 6^e année <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.1 Lecture <u>B. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.	<u>Cibles</u> Augmenter les résultats de 2016-2017 qui étaient : 1^{er} cycle : 81,4 % 2^e cycle : 75,9 % 3^e cycle : 77,1 %
<u>Moyens mis en place</u> - Afficher les stratégies d'apprentissage et les enseigner de façon explicite (moyen probant) dans chacune des classes. - Exercices de conscience phonologique au préscolaire et projets ciblés de lecture au primaire (tutorat, activités de fluidité au 1^{er} cycle, ...). - Variété dans le choix de lecture et dans les tâches attendues en respectant la progression des apprentissages et en tenant compte des styles d'apprenants. Porter une attention particulière aux garçons.	
<u>Résultats obtenus</u> Résultats en 2015-2016 en lecture : 1^{er} cycle- 80,2 % 2^e cycle- 73,8 % 3^e cycle- 73,8 % Résultats de 2016-2017 en lecture : 1^{er} cycle : 81,4 % 2^e cycle : 75,9 % 3^e cycle : 77,1 % Résultats 2017-2018 en lecture : 1^{er} cycle- 82% 2^e cycle- 78% 3^e cycle- 78%	<u>Commentaires</u> Davantage de thèmes masculins ont été offerts aux élèves. Des entretiens en lecture ont été davantage mis en application dans certaines classes. Projet Tutorat avec les élèves de 5^e et 6^e année. Les élèves adorent cette activité. Cela a permis de travailler les stratégies de lecture. Des activités de décloisonnement ont été vécues. Les collections de livres gradués utilisés ont permis d'offrir des lectures plus adaptés aux besoins des différents élèves. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

But du Ministre 2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.2 Écriture C. Orientation du projet éducatif de l'école L'école vise à développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	Cibles Augmenter les résultats de 2016-2017 qui étaient : 1^{er} cycle : 79,5 % 2^e cycle : 77,5 % 3^e cycle : 77,5 %
Moyens mis en place - L'enseignement explicite des stratégies d'écriture à tous les élèves de tous les niveaux et l'affichage visuel des stratégies dans les classes. - Utilisation d'un référentiel de mots d'orthographe ainsi qu'un code de révision, d'autocorrection et de correction en commun à tous, en lien avec la progression des apprentissages. - Dictées innovantes de la 1^{re} à la 6^e année.	
Résultats Résultats obtenus en 2015-2016 en écriture : 1^{er} cycle : 79,8 % 2^e cycle : 75 % 3^e cycle : 75,1 % Résultats obtenus en 2016-2017 en écriture: 1^{er} cycle : 79,5 % 2^e cycle : 77,5 % 3^e cycle : 77,5 % Résultats obtenus en 2017-2018 en écriture : 1^{er} cycle- 79% 2^e cycle- 77% 3^e cycle- 77%	Commentaires, recommandations Le nouveau code a été utilisé à tous les niveaux. Différents types de dictées ont été utilisées pour l'apprentissage des différentes notions enseignées. Enseignement explicite des stratégies à tous les niveaux. Cercles d'auteurs. Davantage d'accompagnement a permis aux élèves de mieux utiliser notre nouveau code de correction. Recommandations Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 3. L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. <u>D. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.	<u>Cible</u> Augmenter le nombre d'élèves à risque ou EHDA qui auront 60% ou plus comme résultat moyen en français. En 2016-2017 : 1^{er} cycle- 6 élèves sur 7 2^e cycle- 12 élèves sur 14 3^e cycle- 13 élèves sur 13
<u>Moyens mis en place</u> -Adaptations et modifications pédagogiques diverses pour les élèves à risque ou en échec dans cette matière. -Blocs de travail et dénombrement flottant selon les besoins. -Soutien des élèves en éducation spécialisée. -Utilisation de matériel spécifique et adapté aux besoins (matériel d'ergothérapie, ordinateurs, casque anti-bruit, etc.). -Préciser les exigences attendues conformément à la progression des apprentissages par année et par cycle.	
<u>Résultats obtenus</u> <u>En 2015-2016</u> 1^{er} cycle- 3 élèves sur 4 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 2^e cycle- 13 élèves sur 19 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 3^e cycle- 8 élèves sur 12 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus <u>En 2016-2017</u> 1^{er} cycle : 6 élèves sur 7 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 2^e cycle : 12 élèves sur 14 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 3^e cycle : 13 élèves sur 13 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus <u>En 2017-2018</u> 1^{er} cycle : 2 élèves sur 2 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 2^e cycle : 6 élèves sur 7 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus 3^e cycle : 12 élèves sur 14 ont eu comme résultat final en français une note de 60% et plus	<u>Commentaires</u> Les adaptations pertinentes et essentielles ont été ciblées en lien avec les différents outils utilisés. Les macro-planification faites en français (lecture, écriture) ont permis de développer une compréhension et une cohérence dans tous les niveaux, et ce, au bénéfice des enfants. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. 4.1 Sécurité des établissements <u>E. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à développer chez les élèves le respect envers toute personne.	<u>Cible</u> Diminution du nombre d'élèves intimidateurs au regard des dernières années : 2014-2015 : 7% 2015-2016 : 4% 2016-2017 : 0,6%
<u>Moyens mis en place</u> - Activités, suivis et rencontres avec les enfants impliqués dans les conflits afin de les aider à utiliser des moyens adéquats pour exprimer un désaccord ou pour régler un problème. - Favoriser la mise en place d'un système de résolution de conflits par groupe classe.	
<u>Résultats obtenus</u> 2017-2018 : 0,3% La cible a été atteinte. Nous avons eu 1 seul cas d'intimidation cette année. La situation des enfants a été prise au sérieux et des solutions ont été apportées rapidement. Des cas de conflits nécessitant l'intervention de la direction ou des services complémentaires n'ont pas été vécus. Toutefois, des nombreux petits conflits ont eu lieu entre les enfants, mais ceux-ci ont été gérés et réglés soit par les titulaires ou par l'éducatrice spécialisée.	<u>Commentaires</u> Le policier communautaire est venu à l'école pour donner de la formation au préscolaire, 4^e, 5^e et 6^e année. Les ateliers étaient les suivants : civisme, cyber prudence et gang de choix. Certains élèves ont bénéficié d'ateliers d'habiletés sociales, ce qui les a grandement aidés. Le support des enseignants et de l'éducatrice spécialisée a permis de résoudre bon nombre de conflits auprès de plusieurs enfants. Des ateliers d'habiletés sociales ont été vécus en classes de 2^e à 5^e année. Ceux-ci ont été animés soit par la psychoéducatrice ou l'éducatrice spécialisée. Plusieurs stratégies de résolution de conflits ont été proposées aux enfants. Les activités vécues à chaque mois en lien avec notre code de vie ont aussi contribué à motiver les enfants à adopter des comportements adéquats. Nous constatons une meilleure autonomie quant à la gestion des conflits et l'application des stratégies apprises. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. 4.2 Saine alimentation <u>E. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à procurer aux élèves un environnement sain et sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé.	<u>Cible</u> Nombre minimal de 4 moyens mis en place
<u>Moyens mis en place</u> -Favoriser les collations saines : fruits et légumes frais, fromage. -Diffusion d'information. -Activités en lien avec la saine alimentation pour l'ensemble de l'école (ex. : revoir le guide alimentaire avec les élèves, participer au mois de la nutrition, questionnaire, etc.)	
<u>Résultats obtenus</u> Nous avons dépassé notre objectif visé.	<u>Commentaires,</u> Une multitude d'activités se sont vécues en classe et au service de garde : thématique au 1^{er} cycle avec des livres de lecture, explications sur les ingrédients et les recettes santé au service de garde, le projet compost, sensibilisation de l'hygiéniste dentaire sur le brossage des dents au préscolaire, sensibilisation à une saine alimentation en éducation physique, etc. Les élèves du 3^e cycle ont bénéficié de la visite de l'infirmière (projet 3C et puberté) ayant plusieurs effets positifs chez les élèves. Ils ont aussi véhiculé via un projet en ECR la publicité sur la saine alimentation au sein de l'école. Ce moyen simple pourrait s'étendre à d'autres niveaux l'an prochain. Le projet COMPOST permet de sensibiliser nos élèves à la gestion saine des déchets et à l'environnement. À poursuivre. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. 4.3 Mode de vie physiquement actif <u>E. Orientation du projet éducatif de l'école</u> L'école vise à procurer aux élèves un environnement sain et sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé.	<u>Cible</u> <u>Maintenir ou augmenter les résultats</u> <u>2015-2016</u> 2^e année : 100 % 4^e année : 95.1 % 6^e année : 100 % <u>2016-2017</u> 2^e année : 100% des élèves ont réussi 4^e année : 100% des élèves ont réussi 6^e année : 95,2%
<u>Moyens mis en place</u> -Sports parascolaires (école en forme et en santé). -Activités sportives pour toute l'école (ex : entraînement dirigé, jeux extérieurs divers, spectacle, etc.). -Activités de courses plusieurs fois dans l'année	
<u>Résultats obtenus</u> <u>2017-2018</u> 2^e année : 100% des élèves ont réussi 4^e année : 92% des élèves ont réussi 6^e année : 93% des élèves ont réussi	<u>Commentaires</u> L'épreuve de course continue est destinée à tous les élèves de la Commission scolaire. Cette épreuve doit être tenue une fois par année, entre les mois d'octobre et de mai. L'épreuve vise à servir d'indicateur du niveau d'endurance cardiovasculaire; une variable clé de la condition physique. L'analyse des résultats, réalisée annuellement, servira de point de repère pour sélectionner des moyens à maintenir, à ajuster ou à ajouter pour améliorer l'endurance cardiovasculaire des élèves. Nous avons vécu diverses activités encourageant le mode de vie physiquement actif : sports-midi aux élèves de 5^e et 6^e année, entraînement de course, projet de corde à sauter (« Nawatobi »), sorties à la piscine, calendrier des activités sportives en mai, sorties parascolaires (tchoukball, basket-ball, hockey, le « ultimate frisbee » l'athlétisme), jeux extérieurs et périodes au gymnase (au service de garde), sorties scolaires, etc. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

<u>But du Ministre</u> 5. L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle. <u>E. Orientation du projet éducatif de l'école</u> Dans le cheminement de l'élève, le sensibiliser aux domaines de développement professionnel.	<u>Cible</u> Vivre un minimum de 1 activité au 3^e cycle.
<u>Moyens mis en place</u> -Planification et organisation d'activités orientantes en classe en lien avec les différents métiers exercés par les parents des élèves (visites de parents exerçant différents métiers).	
<u>Résultats obtenus</u> Tout au long de l'année, l'approche orientante a été intégrée aux activités pédagogiques via le programme COSP. Notre objectif a été grandement atteint.	<u>Commentaires</u> Nos élèves du troisième cycle ont vécu des activités en lien avec le nouveau programme obligatoire COSP. <u>Recommandations</u> Les recommandations se traduiront dans le cadre du nouveau projet éducatif qui sera élaboré en 2018-2019.

Deuxième partie : Le bilan du conseil d'établissement 2017-2018

Notre conseil d'établissement est composé de dix membres : cinq parents, trois enseignants, un représentant du service de garde et une représentante du personnel de soutien. Le conseil d'établissement a tenu six réunions cette année durant lesquelles il a traité, entre autres, des sujets suivants :

- Approbation des prévisions budgétaires 2018-2019
- Approbation de la planification des activités complémentaires 2017-2018
- Approbation de la grille-matières 2018-2019
- Approbation de la liste des fournitures scolaires 2018-2019
- Adoption des critères de sélection de la direction
- Adoption des règles de régie interne 2017-2018 du C.É.
- Approbation des règles de fonctionnement du service de garde 2018-2019
- Approbation de la convention de gestion et de réussite éducative
- Adoption du rapport annuel 2017-2018 du C.É.
- Adoption d'un budget pour le bal de fin d'année
- Approbation des normes et modalités d'évaluation des apprentissages
- Approbation du calendrier des rencontres du C.É. 2017-2018
- Approbation de l'échéancier du calendrier de travail du C.É. 2017-2018
- Approbation des campagnes de financement : marchethon, cueillettes de contenants consignés et collations en 6^e année

- Approbation de la grille-horaire de l'école 2018-2019
- Approbation de la dictée P.G.L
- Approbation de l'activité complémentaire du voyage à Ottawa pour les élèves de 6^e année
- Approbation de l'activité complémentaire de vélo pour les élèves de 5^e année
- Approbation du financement des activités (code de vie 1500\$)
- Approbation programme COSP
- Approbation reddition de compte pour enveloppes dédiées
- Approbation matinée symphonique
- Approbation logo de l'école
- Approbation motion -projet éducatif 2018-2023
- Approbation du code de vie 2018-2019
- Adoption du budget annuel du C.É. 2017-2018
- Approbation de la fermeture du SDG le 1^{er} octobre 2018 (élections provinciales)

Tous les membres apportent une contribution fondamentale à la mission première de l'école. Soulignons que ce travail se fait dans un climat de confiance et de générosité exemplaire de la part des personnes qui participent bénévolement au conseil d'établissement.

Merci à chacun des membres!
Marie-Claude Santerre
Présidente du conseil d'établissement

** La section du Conseil d'établissement du rapport annuel a été approuvée le 19 juin 2018.*

Conclusion

La direction, les enseignants, l'équipe du service de garde, les employés de soutien et les membres du conseil d'établissement, n'ont pas compté les efforts et leur temps pour faire de cette année un succès. L'optimisme et le dévouement de chacun ont maintenu un souffle d'énergie positive, de collaboration, de solidarité et de respect tout au long de l'année 2017-2018. Nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus.

Le Comité pédagogique et de convention de gestion et de réussite éducative de l'école a actualisé cette dernière afin de préciser nos actions et de développer de nouvelles pistes de solutions dans le but de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves de notre école. À cet égard, nous sommes fiers de nos efforts, de l'amélioration et de la réussite plus que satisfaisante de nos élèves.

Nous qualifions cette année de très satisfaisante à plusieurs égards : activités de la vie de l'école où le thème porté par tous au long de l'année a connu un immense succès auprès de nos élèves. Les nombreuses activités vécues en lien avec notre code de vie ont contribué à maintenir les liens positifs entre tous et le sentiment d'appartenance à notre école autant chez les enfants que le personnel. Le souci du personnel à offrir un service de qualité et à favoriser la réussite de nos élèves a été plus présent que jamais tant au service de garde qu'en salles de classe. Le développement de nouvelles pratiques et stratégies pédagogiques gagnantes, le climat positif et motivant de notre école et les nombreuses activités sportives vécues tout au long de l'année ont marqué cette année.

La prochaine année nous permettra de réviser nos objectifs et moyens en révisant complètement notre projet éducatif, le reliant au nouveau plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes et aux nouvelles orientations du ministère de l'Éducation.

Nous aurons aussi l'opportunité de mettre en application certains outils pédagogiques communs comme les stratégies de lecture et certains outils technologiques, d'échanger sur les pratiques gagnantes et validées par la recherche, de poursuivre le travail d'harmonisation des exigences et des pratiques entre les niveaux et les cycles, d'améliorer encore plus le dynamisme et la qualité des activités au service de garde, de continuer de contrer et prévenir toute forme d'intimidation et de violence, de poursuivre la réflexion en équipe au regard de la réussite de nos élèves réguliers et à besoin particuliers, etc.

Nous aurons aussi l'occasion de vous présenter notre nouveau logo qui a été actualisé de façon à mieux représenter l'image de ce que nous sommes comme milieu de vie.

Comme directrice j'assumerai avec le plus grand plaisir pour une troisième année, la continuité des nombreux projets qui seront vécus à l'école. Je maintiendrai mes efforts à maintenir présents la motivation et le désir d'aller encore plus loin dans cette communauté, si belle, si positive et respectueuse de chacun, qu'est l'école La Roseraie.



Mireille Boudreault

Directrice de l'établissement